

**PROCES VERBAL de la REUNION
CONSEIL MUNICIPAL du mardi 13/11/2025**
Suivant convocation du 30/10/2025

Présents : Catherine LISTER - Romain RUBIO -Jean-Jacques MAILHAC- Virginie FREGARD - David MOURGUES -Nadine FALIERE

Représentés par procuration : Anna ZAK DAVIES à Nadine FALIERE

Absents : Philippine DEMARGNE - Béatrice IZAC-Jean-Baptiste BUFFLIER

Secrétaire de séance : Nadine FALIERE

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 16/09/2025. Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu du précédent Conseil Municipal.

Décisions :

37-2025 : Arrêt du projet de Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) : adoptée à l'unanimité.

La Commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA), doit maintenant donner son avis sur le PVAP. S'en suivra une enquête publique. A l'issue de cette enquête, le projet de PVAP sera soumis à l'accord du préfet. Après accord préfectoral, le projet de PVAP sera définitivement adopté par délibération du Conseil municipal.

38-2025 : Libération fixant la nature et la durée des Autorisations Spéciales d'Absences : adoptée à l'unanimité.

39-2025 : Tarifs communaux 2026 : adoptée à l'unanimité.

Le tarif de location de la salle des fêtes et de la salle du moulin passe de 40 à 60€, les cautions de 200 à 500€.Les tarifs de la cantine ont également été modifié répercutant ainsi la hausse du prix initial du repas. Enfin, il sera possible de louer les tables et chaises de la mairie ainsi que les barrières. La livraison sera obligatoire et forfaitaire selon le temps de la location.

40-2025 : Proposition de soutien en faveur des communes sinistrées de l'Aude – Incendie août 2025 : la somme de 1 000€ a été adoptée à l'unanimité.

41-2025 : Autorisation de signature, adhésion à la médecine préventive 2026-2028 : adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Difficulté financière de l'Association CADE (Jardin Méditerranéen) : le conseil municipal doit se réunir pour décider de l'action à mener.

Le tableau de classement des voies communales doit être refait.

Le projet de fresque murale sur la cellule sanitaire à l'esplanade est adopté.

La séance est levée à 20H40.

Le Maire,
Catherine LISTER

